

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 3 décembre 2012, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire
M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, conseiller

Est absente :

Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Nomination du pro-maire et représentant du maire à la MRC
- 3- Cas particuliers
- 4- Adoption des procès-verbaux de novembre 2012
- 5- Correspondance
- 6- Comptes
- 7- Adoption du règlement 2012-004 modifiant le règlement de zonage 2010-012
- 8- Adoption du règlement 2012-005 modifiant le plan d'urbanisme 2010-011
- 9- Adoption du règlement 2012-006 modifiant le règlement de zonage 2010-012
- 10- Adoption du projet de règlement 2012-008 Allocation de transition

- 11- Montant disponible du règlement d'emprunt Rang 4 Sud
- 12- Mainlevée à être consentie Cie 9160-3258 Québec Inc.
- 13- Retard taxes municipales
- 14- Formation pompiers RCR
- 15- Formation pompier officier (Jérôme Bourassa et Jonathan Gendron)
- 16- Entente pinces de désincarcération
- 17- Demande de lumière de rue
- 18- Logiciel Gestion de la carte JMAP
- 19- Dépôt rapport OBVRLY : Identification des lacs problématiques 2012 Phase 1
- 20- Adhésion FQM pour 2013
- 21- Renouvellement d'adhésion à Québec Municipal
- 22- Signature entente UTA 2013
- 23- Fête de la Famille mai 2013
- 24- Représentant et coordonnateur de la bibliothèque pour 2013
- 25- Cours de Tai Chi
- 26- Pompe pour arrosage de la patinoire
- 27- Horaire de travail Temps des Fêtes
- 28- Affaires nouvelles
- 29- Période de questions
- 30- Période de suggestions
- 31- Ajournement de la séance au 17 décembre à 20H30

RÉS. 2012-12-318 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

RÉS. 2012-12-319 PRO-MAIRE ET REPRÉSENTANTE DU MAIRE À LA MRC

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme madame Francine Buisson comme pro-maire et représentante du maire à la MRC pour une période de quatre mois.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Dix personnes assistent à la réunion. Aucune intervention.

RÉS. 2012-12-320 PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux de novembre sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

La directrice générale accuse réception de la correspondance suivante :

- Demande de lumière de rue de madame Marie-Claire et monsieur Wellie Beaudry.
- Demande de changement de zonage de monsieur Jean-Paul Marleau.

RÉS. 2012-12-321 CORRESPONDANCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 30 925.53 \$

Comptes :

5469	GISELE AUGER	FÉRIE DE NOËL	1 000.00 \$
5470	ANNULÉ		
5471	ANDRÉ BOUVET LTÉE	AQUEDUC DOMAINES SAMSON MARCHAND	38 136.24 \$
5472	RICHARD BEAULIEU	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLE	328.00 \$
5473	MAURICE BOISVERT	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLE	208.00 \$
5474	CLUB DE L'AGE D'OR ST-ELIE	SUBVENTION	100.00 \$
5475	LA CROIX-ROUGE	CROIX-ROUGE	301.95 \$
5476	DESCHENES JEAN-LOUIS	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLE	80.00 \$
5477	DEZIEL LEO	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLE	88.00 \$
5478	ETIENNE GAUTHIER	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLE	60.00 \$

5479	ANDRÉ LEMAY	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLE	36.00 \$
5480	MORAIS ROBERT	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLE	60.00 \$
5481	DENISE PARADIS	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLE	108.00 \$
5482	VEILLETTE GÉRALD	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLE	48.00 \$
5483	AUBIN SERGE, SAINT-ARNAUD LISE	REMBOURSEMENT TAXES	83.93 \$
5484	BEAULIEU RICHARD, COTE LISE	REMBOURSEMENT TAXES	64.95 \$
5485	BELAND FRANCOISE	REMBOURSEMENT TAXES	3.48 \$
5486	BELAND LAURENT	REMBOURSEMENT TAXES	3.96 \$
5487	BELISLE PIERRE	REMBOURSEMENT TAXES	4.22 \$
5488	BERNATCHEZ LOUIS, GAGNE ANNICK	REMBOURSEMENT TAXES	91.91 \$
5489	BOISVERT HELÈNE	REMBOURSEMENT TAXES	34.91 \$
5490	BOUCHARD LINE, LEMIRE MARTIN	REMBOURSEMENT TAXES	28.08 \$
5491	BOURRE STEPHANE, FOURNIER SYLVANE	REMBOURSEMENT TAXES	29.59 \$
5492	BROCHU ALAIN	REMBOURSEMENT TAXES	28.37 \$
5493	BRODEUR ROCK	REMBOURSEMENT TAXES	50.66 \$
5494	CAISSE DESJARDINS DES TROIS-RIVIE	REMBOURSEMENT TAXES	96.31 \$
5495	CALUGAR GHEORGHE	REMBOURSEMENT TAXES	41.52 \$
5496	CARRIER MARCEL	REMBOURSEMENT TAXES	4.08 \$
5497	CHAMPAGNE SYLVIE	REMBOURSEMENT TAXES	40.90 \$
5498	COURTEAU NANCY, FORTIN JEAN-PIERRE	REMBOURSEMENT TAXES	82.37 \$
5499	DAGENAIS SYLVIE, ISABELLE SERGE	REMBOURSEMENT TAXES	43.92 \$
5500	DERY REJEAN	REMBOURSEMENT TAXES	1.53 \$
5501	DERY STEVE	REMBOURSEMENT TAXES	1.15 \$
5502	DESAULNIERS SERGE	REMBOURSEMENT TAXES	4.32 \$
5503	DESCHENES JEAN-PIERRE	REMBOURSEMENT TAXES	3.55 \$
5504	DOUCET ROLANDE	REMBOURSEMENT TAXES	46.37 \$
5505	FONTAINE JENNY, NEAULT JULIE	REMBOURSEMENT TAXES	44.48 \$
5506	FONTAINE MADELEINE	REMBOURSEMENT TAXES	28.96 \$
5507	FRECHETTE VIOLETTE	REMBOURSEMENT TAXES	1.49 \$
5508	GABOURY JOHANNE	REMBOURSEMENT TAXES	3.27 \$
5509	GAGNE JOCELYNE	REMBOURSEMENT TAXES	1.53 \$
5510	GARCEAU RENE	REMBOURSEMENT TAXES	3.63 \$
5511	GAUTHIER RENE	REMBOURSEMENT TAXES	24.67 \$
5512	GELINAS CLEMENCE	REMBOURSEMENT TAXES	57.94 \$
5513	GOULET ALAIN, LAVIGNE FRANCE	REMBOURSEMENT TAXES	48.03 \$
5514	GRENIER JULIEN	REMBOURSEMENT TAXES	4.17 \$
5515	GUEMAR LYNDA	REMBOURSEMENT TAXES	37.62 \$
5516	HOCQUAUX DAVID	REMBOURSEMENT TAXES	39.12 \$
5617	ANNULÉ		
5618	ANNULÉ		
5519	HUARD NADIA, LAVALLEE MARC	REMBOURSEMENT TAXES	73.98 \$
5520	JUNEAU LISE	REMBOURSEMENT TAXES	21.63 \$
5521	LACOMBRE RENE, BOISVERT LINA	REMBOURSEMENT TAXES	32.37 \$
5522	LAPOLICE MAURICE	REMBOURSEMENT TAXES	4.35 \$

5523	LEBLANC DANIEL	REMBOURSEMENT TAXES	24.50 \$
5524	LEFEBVRE ALAIN	REMBOURSEMENT TAXES	4.57 \$
5525	LINTEAU JEAN, CLOUTIER NICOLE	REMBOURSEMENT TAXES	32.66 \$
5526	LORTIE MICHELINE	REMBOURSEMENT TAXES	34.45 \$
5527	MALO ANDRE	REMBOURSEMENT TAXES	3.23 \$
5528	MILOT JULIE, TREPANIER MARIO	REMBOURSEMENT TAXES	70.96 \$
5529	MILOT LISE	REMBOURSEMENT TAXES	77.42 \$
5530	MINEAU ROBERT	REMBOURSEMENT TAXES	39.43 \$
5531	NEAULT MARCEL	REMBOURSEMENT TAXES	50.22 \$
5532	OUELLET LEOPOLD	REMBOURSEMENT TAXES	88.93 \$
5533	OUELLETTE GABY	REMBOURSEMENT TAXES	73.66 \$
5534	OUELLETTE MARCEL, GAGNON NICOLE	REMBOURSEMENT TAXES	41.69 \$
5535	PAQUIN CLAUDE	REMBOURSEMENT TAXES	76.01 \$
5536	PERREAULT WESLEY, MORISSETTE	REMBOURSEMENT TAXES	34.81 \$
5537	PICHETTE LOUIS, BOUCHER DIANE	REMBOURSEMENT TAXES	41.50 \$
5538	POMERLEAU GUY	REMBOURSEMENT TAXES	27.51 \$
5539	RICHARD MARIO	REMBOURSEMENT TAXES	23.90 \$
5540	RICHARD MICHEL	REMBOURSEMENT TAXES	46.15 \$
5541	RICHARD RENE	REMBOURSEMENT TAXES	39.88 \$
5542	SIMONIELLO DOMENICO	REMBOURSEMENT TAXES	39.12 \$
5543	SIROIS CLAUDE	REMBOURSEMENT TAXES	38.39 \$
5544	TERRIEN GINETTE	REMBOURSEMENT TAXES	18.72 \$
5545	TOURVILLE MICHELINE	REMBOURSEMENT TAXES	36.54 \$
5546	VEILLEUX JOCELYNE	REMBOURSEMENT TAXES	24.61 \$
5547	VIGNEAULT LOUISE	REMBOURSEMENT TAXES	74.81 \$
5548	HUARD DIANE	REMBOURSEMENT TAXES	39.83 \$
5549	BUISSON FRANCINE	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	451.00 \$
5550	FABRIQUE SAINT-ELIE-DE-CAXTON	CONSERVATION DU PATRIMOINE	10 000.00 \$
5551	DUBOIS MARIE-ANDREE	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	52.89 \$
5552	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	70.00 \$
5553	CARL PELLERIN	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	471.40 \$
5554	MICHEL LEFEBVRE	FÉERIE DE NOËL	1 300.00 \$
5555	MICHEL LEFEBVRE	FÉERIE DE NOËL	1 300.00 \$
5556	ALARMS ALLIANCE SYSTEMES DE SECURITE	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME GARAGE, MAISON DU CITOYEN	427.71 \$
5557	ALIMENTATION R. AUDET	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	68.50 \$
5558	ASTRAL MEDIA RADIO INC.	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	1 724.63 \$
5559	AUTOMATION MAURICIE INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE, PIÈCES ET ACCESSOIRES SAMSON MARCHAND	285.42 \$
5560	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	93.14 \$
5561	BOURASSA JEROME	FORMATION AQUEDUC	904.52 \$
5562	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	542.04 \$

5563	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN TRACTEUR, CAMION VOIRIE, ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	411.44 \$
5564	COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS	FORMATION AQUEDUC	3 099.32 \$
5565	CONTROLES C.E.I. INC.	AQUEDUC LOT 2	1 237.63 \$
5566	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	11 519.77 \$
5567	CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX	FORMATION CONGRÈS INSPECTEUR	275.94 \$
5568	DE CHARETTE LEON	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	140.00 \$
5569	DESHAIES PIERRE	SITE WEB	3 380.27 \$
5570	DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.	ALIMENTS	26.00 \$
5571	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	LOCATION MACHINERIE	1 563.66 \$
5572	LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	418.51 \$
5573	LES ENTREPRISES ELECTRIQUES	ENTRETIEN BIBLIOTHÈQUE, FÉERIE DE NOËL	518.05 \$
5574	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ENTRETIEN TRACTEUR, ENTRETIEN TRACTEUR BALADE, ÉQUIPEMENT	26.56 \$
5575	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	105.55 \$
5576	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	ENTRETIEN JARDIN BOTANIQUE	5 748.75 \$
5577	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	48.00 \$
5578	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE	262.15 \$
5579	GARCEAU PAUL-ANDRE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	22.00 \$
5580	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION, CELLULAIRES VOIRIE, AQUEDUC PRINCIPALE, AQUEDUC SAMSON MARCHAND, TEMPS D'ONDE BASE C.B., TÉLÉPAGE	366.89 \$
5581	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	154.66 \$
5582	HOCKEY LEMAY / SPI	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	12.60 \$
5583	JULIEN BELLERIVE & FILS	ENTRETIEN JARDIN BOTANIQUE, ROUTE DES LACS, LOCATION DE MACHINERIE	1 655.10 \$
5584	LUMEN	FÉERIE DE NOËL, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	165.30 \$
5585	MANOIR ST-CASTIN	FORMATION AQUEDUC	1 721.90 \$
5586	MARCHE RENE SAMSON	FRAIS DE REPRÉSENTATION CONSEIL	202.80 \$
5587	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	VOIRIE MATÉRIAUX	703.99 \$
5588	MAURICE HOULE & FILS LTEE	FÉERIE DE NOËL, ENTRETIEN ET RÉPARATION B.A.T., PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	451.07 \$
5589	ANNULÉ		
5590	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION /\$20.69 TONNE, ENT. LOGICIEL PERMIS ET CARTE, FOURNITURES DE BUREAU, INTERNET CASERNE	98 862.58 \$
5591	MUNICIPALITE ST-BARNABÉ NORD	EAU SAINT-BARNABÉ/SAMSON MARCHAND	862.25 \$

5592	MUNICIPALITE DE ST-MATHIEU	SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ, AUTRES SUBVENTIONS	5 840.90 \$
5593	MYRON	FOURNITURES DE BUREAU	212.81 \$
5594	NETTOYAGE SANIMONT INC.	LOCATION DE MACHINERIE	1 119.52 \$
5595	LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)	HUILE À CHAUFFAGE CASERNE ET GARAGE MUNICIPAL, ESSENCE ET DIESEL AQUEDUC, CAMION INCENDIE	2 083.68 \$
5596	JULIE PLANTE ENR.	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	350.00 \$
5597	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	724.87 \$
5598	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	128.57 \$
5599	LES PUBLICATIONS DU QUEBEC	FOURNITURES BUREAU	37.91 \$
5600	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	68.99 \$
5601	SAMSON MARIO	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL, FORMATION AQUEDUC	55.88 \$
5602	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	285.83 \$
5603	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	ENTRETIEN CAMION	29.95 \$
5604	TOURISME MAURICIE	PUBLICITÉ TOURSTIQUE	169.01 \$
5605	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	PUBLICATIONS MUNICIPALES	448.41 \$
5606	TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	3 241.64 \$
5607	ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINT-ÉLIE	PARTY DE NOËL	500.00 \$
5608	BLANCHETTE LUC	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	100.00 \$
121130	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRE VOIRIE, INCENDIE AQUEDUC PRINCIPALE, AQUEDUC SAMSON MARCHAND	103.97 \$
121130	REVENU QUEBEC	DAS PROV. NOV. 2012	8 716.61 \$
121130	REVENU CANADA	DAS FED NOV. 2012	3 289.89 \$
121203	COMMISSION DE LA SANTE	C.S.S.T. INTÉRÊTS ET PÉNALITÉ ARRIÉRÉS	15.80 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	222 053.24 \$
		GRAND TOTAL	252 978.77 \$

RÉS. 2012-12-322 COMPTES

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 155 069.26 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-004
MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012

Article 1. Titre et numéro du règlement

Ce règlement est intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage 2010-012» et il porte le numéro 2012-004.

Article 2. Section 7 LOCALISATION DES BÂTIMENTS ET DES CONSTRUCTIONS

7.9 Bâtiment accessoire autorisé dans la cour avant

La section 7 du règlement de zonage 2010-012 est modifiée à l'article 7.9 de la façon suivante :

Malgré les dispositions de l'article 7.7, dans les zones indiquées aux grilles de spécifications, un bâtiment accessoire peut être érigé dans la cour avant, sans empiéter dans la marge avant, ni dans l'espace situé directement en façade du bâtiment principal.

Toutefois lorsque la largeur du terrain ne permet de le localiser ailleurs qu'en façade du bâtiment principal, il peut y être érigé en empiétant le moins possible dans l'espace située en façade du bâtiment principal.

Article 3.

Fait et adopté à Saint-Élie-de-Caxton, le 3 décembre 2012, à la séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

André Garant, maire

Micheline Allard,
Directrice générale Sec-trésorière

Avis de motion : 10 septembre 2012
Adoption de premier projet de règlement : 1^{er} octobre 2012
Publication : 2 octobre 2012
Assemblée publique consultation : 5 novembre 2012
Adoption deuxième projet de règlement : 5 novembre 2012
Publication : 13 novembre 2012
Adoption règlement : 3 décembre 2012
Publication : 4 décembre 2012

RÉS. 2012-12-323 ADOPTION RÈGLEMENT 2012-004

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption du règlement 2012-004 ayant pour titre :

« RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-004
MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012 »

Adoptée

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE CAXTON

RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-005
MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 2010-011

Article 1. Titre et numéro du règlement

Ce règlement est intitulé «Règlement modifiant le plan d'urbanisme 2010-011» et il porte le numéro 2012-005.

Article 2. Objet

Ce règlement a pour objet d'inclure l'annexion du domaine Ouellet secteur St-Boniface.

Article 3. Plan d'urbanisme Affectation du sol

Le feuillet affectation du sol sera modifié par l'inclusion de l'annexion dans l'affectation forestière. (Annexe 1)

Article 4. Plan d'urbanisme Équipements et infrastructures, territoires d'intérêts

Le feuillet Équipements et infrastructures, territoires d'intérêts sera modifié par l'inclusion de l'annexion. (Annexe 2)

Fait et adopté à St-Élie-de-Caxton le 3 décembre 2012 à la séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

André Garant, maire

Micheline Allard,
Directrice générale Sec-trésorière

Avis de motion : 1^{er} octobre 2012
Adoption de premier projet de règlement : 1^{er} octobre 2012
Publication : 2 octobre 2012
Assemblée publique consultation : 5 novembre 2012
Adoption du deuxième projet de règlement : 5 novembre 2012
Publication : 14 novembre 2012
Adoption règlement : 3 décembre 2012
Publication : 4 décembre 2012

RÉS. 2012-12-324 ADOPTION RÈGLEMENT 2012-005

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité l'adoption du règlement 2012-005 ayant pour titre :

« RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-005
MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 2010-011 »

Adoptée

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-006
MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012

Article 1. Titre et numéro du règlement

Ce règlement est intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage 2010-012» et il porte le numéro 2012-006.

Article 2. Objet

Ce règlement a pour objet d'insérer une nouvelle zone.
(Annexion du domaine Ouellet secteur St-Boniface)

Article 3. Plan de zonage 2010-012-feuillet#1

La zone 243 sera insérée dans le plan de zonage 2010-012 feuillet#1 de la façon présentée au plan (annexe 1) et décrite suivant la description technique parue dans la Gazette officielle du Québec, le 18 août 2012, 144^e année, n°33 (annexe 2).

Article 4. Annexe C-grilles de spécifications-243

La grille de spécification 243 sera incluse dans l'annexe C du règlement de zonage 2010-012 (annexe 3).

Fait et adopté à St-Élie-de-Caxton le 3 décembre 2012 à la séance ordinaire du conseil municipal.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

André Garant, maire

Micheline Allard,
Directrice générale Sec-trésorière

Avis de motion : 1^{er} octobre 2012
Adoption de premier projet de règlement : 1^{er} octobre 2012
Publication : 2 octobre 2012
Assemblée publique consultation : 5 novembre 2012
Adoption deuxième projet de règlement : 5 novembre 2012
Publication : 14 novembre 2012
Adoption règlement : 3 décembre 2012
Publication : 4 décembre 2012

RÉS. 2012-12-325 ADOPTION RÈGLEMENT 2012-006

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité l'adoption du règlement 2012-006 ayant pour titre :

« RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-006
MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 2010-012 »

Adoptée

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

PROJET DE RÈGLEMENT 2012-008
CONCERNANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION
DE TRANSITION AU MAIRE

ATTENDU que l'article 31 de la Loi sur le traitement des élus municipaux permet à toute municipalité de prévoir par règlement une allocation de transition versée au maire;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné par monsieur Richard Garant lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2012;

ATTENDU qu'un avis sera publié au moins vingt-et-un (21) jour avant la séance ordinaire où il y aura adoption du règlement proposé;

ATTENDU que le règlement 2012-008 devrait être adopté lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2013;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal adopte le projet de règlement 2012-008 et décrète ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent projet de règlement.

ARTICLE 2

Le maire doit avoir occupé ce poste pendant au moins les vingt-quatre (24) mois précédant la fin de son mandat;

ARTICLE 3

Le montant de l'allocation versée au maire est égal au produit obtenu lorsqu'on multiplie le montant de sa rémunération trimestrielle à la fin de son mandat par le nombre d'années complètes pendant lesquelles la personne a occupé le poste de maire. Le montant peut être accru de la fraction de la rémunération trimestrielle proportionnelle à la fraction d'année où le poste a été occupé.

Cependant, le montant de l'allocation ne peut excéder quatre fois celui de la rémunération trimestrielle à la date de la fin de son mandat.

ARTICLE 4

Le montant de l'allocation sera versé au maire à la fin de son mandat.

ARTICLE 5

Le règlement 2012-008 sera déposé pour adoption à la séance ordinaire du conseil municipal le 14 janvier 2013.

ARTICLE 6

Le présent projet de règlement entre en vigueur selon la loi.

Adopté par le vote affirmatif de la majorité absolue des membres du conseil à la séance ordinaire du 3 décembre 2012.

André Garant, maire

Micheline Allard
Dir. Générale sec-trésorière

Avis de motion : 5 novembre 2012
Adoption du projet de règlement : 3 décembre 2012
Publication : 4 décembre 2012

RÉS. 2012-12-326 ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 2012-008

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité l'adoption du projet de règlement 2012-008 ayant pour titre :

« PROJET DE RÈGLEMENT 2012-008
CONCERNANT LE VERSEMENT D'UNE ALLOCATION
DE TRANSITION AU MAIRE »

Adoptée

RÉS. 2012-12-327 MONTANT DISPONIBLE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT
RANG 4 SUD

CONSIDÉRANT un montant disponible de 5 843.00 \$ provenant du règlement d'emprunt 2004-005 concernant la réfection d'un tronçon du Rang 4 Sud;

CONSIDÉRANT que ce règlement est fermé depuis 2005;

CONSIDÉRANT l'alinéa 2 de l'article de la loi sur les Dettes et Emprunts municipaux;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité emploie le montant disponible de 5 843.00 \$ pour le paiement d'une partie de l'échéance annuelle du règlement d'emprunt 2004-005 pour l'année 2012.

Adoptée

RÉS. 2012-12-328 MAINLEVÉE CIE 9160-3258 QUÉBEC INC.

CONSIDÉRANT que les conditions ont été respectées concernant la clause résolutoire publiée sous le numéro 16 236 528;

CONSIDÉRANT la demande de mainlevée totale à être consentie;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire André Garant et/ou madame la directrice générale Micheline Allard à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, les documents nécessaires au projet de mainlevée totale à être consenti à Cie 9160-3258 Québec Inc.

Adoptée

RÉS. 2012-12-329 RETARD TAXES MUNICIPALES

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la liste de retard des taxes municipales au coût de 84 161.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2012-12-330 FORMATION POMPIERS RCR

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le directeur du service incendie à inscrire les quatorze pompiers volontaires au cours de RCR. La formation se donnera à la Caserne de Saint-Élie-de-Caxton en janvier ou février 2013 au coût de 32.00 \$ par personne.

Adoptée

RÉS. 2012-12-331 FORMATION POMPIERS OFFICIER NON URBAIN

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le directeur du service incendie à inscrire monsieur Jérôme Bourassa et monsieur Jonathan Gendron à la formation Officier non urbain (ONU) qui aura lieu en 2013.

Adoptée

RÉS. 2012-12-332 ENTENTE PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'entente relative au service des pinces de désincarcération. Monsieur le maire André Garant et madame la directrice générale Micheline Allard sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton ladite entente avec les municipalités concernées.

Adoptée

DEMANDE DE LUMIÈRE DE RUE

Trois demandes ont été faites au conseil. Monsieur Richard Garant, conseiller responsable se rend sur place vérifier la priorité d'installation de ces luminaires.

RÉS. 2012-12-333 LOGICIEL GESTION DE LA CARTE JMAP

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat du logiciel Gestion de carte JMAP. Le coût est de 5 880.97 \$ incluant les taxes selon l'offre de service IMSEL09-12021-CV1. Un coût d'entretien annuel sera également chargé au montant de 824.34 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-12-334 RAPPORT OBVRLY

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport OBVRLY concernant l'identification des lacs problématiques 2012 Phase 1. Le document est disponible pour vérification.

Adoptée

RÉS. 2012-12-335 ADHÉSION FQM 2013

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion FQM pour 2013. Le coût est de 1 616.49 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-12-336 ADHÉSION QUÉBEC MUNICIPAL

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au site internet de Québec Municipal pour 2013. Le coût est de 316.18 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-12-337 ENTENTE SERVICE UTA

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur le maire André Garant à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton l'entente de service entre le comité de Gestion de l'UTA de l'UQTR et la municipalité pour la session d'hiver 2013.

Adoptée

RÉS. 2012-12-338 CONFÉRENCE UTA

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un montant de 100.00 \$ à monsieur Luc Blanchette pour la conférence UTA et la présentation du cours de la session d'hiver 2013.

La conférence aura lieu le 9 janvier prochain.

Adoptée

RÉS. 2012-12-339 FÊTE DE LA FAMILLE 2013

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal retient les services de Hérôle pour la Fête de la Famille qui aura lieu le 4 mai 2013. Le coût est de 600.00 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-12-340 REPRÉSENTANTE ET COORDONNATRICE DE LA
BIBLIOTHÈQUE

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme :

1. Francine Buisson au poste de représentante de la bibliothèque pour 2013.
2. Charline Plante au poste de coordonnatrice de la bibliothèque pour 2013.

Adoptée

RÉS. 2012-12-341 COURS TAI-CHI

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise un cours de Tai-Chi intermédiaire qui aura lieu le jeudi en soirée à partir du 10 janvier 2013 et un cours de pratiquant qui aura lieu le vendredi en après-midi à partir du 11 janvier 2013 pour une durée de 15 semaines.

Adoptée

RÉS. 2012-12-342 POMPE PATINOIRE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la réparation de la pompe pour l'arrosage de la patinoire. La réparation sera faite par Pomplo au coût d'environ 2 500.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2012-12-343 HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL TEMPS DES FÊTES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal du 24 décembre 2012 au 2 janvier 2013 inclusivement en raison du congé des Fêtes.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RICHARD GARANT

- Monsieur Garant mentionne que la municipalité a obtenu le prêt d'un cheval pour atteler sur le traineau d'Ésimésac.

LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

Monsieur le maire félicite chaleureusement madame Louise Lafrenière Grenier pour son élection au titre de marguillière pour trois ans.

- Madame Lafrenière Grenier mentionne qu'un montant d'environ 80 000.00 \$ a été donné pour la rénovation du Calvaire. L'objectif est de 100 000.00 \$.

Les travaux ont débuté :

- Installation de huit caméras
- Rénovation des niches du Chemin de Croix
- Stucco enlevé du tombeau et la pierre du dessous est récupérable.

Plusieurs autres travaux sont à faire ex. éclairage de la croix, système électrique au complet à refaire. Le but de la collecte est de donner un nouveau souffle à notre montagne du calvaire et ainsi être prêt pour l'arrivée du tourisme religieux.

FRANCINE BUISSON

- Madame Buisson mentionne qu'elle a eu une rencontre du Comité de la Famille le 29 novembre dernier. Le compte-rendu sera présenté à une prochaine réunion de conseil.
- Madame Buisson mentionne que quatre-vingt-dix-neuf (99) élèves excluant les maternelles 4 ans fréquentent l'École Villa de la Jeunesse de Saint-Élie.
- Madame Buisson mentionne que dimanche le 9 décembre est la fête des familles caxtonniennes à 13H30 au Centre Communautaire pour un spectacle de Noël.

ROBERT HAMEL

RÉS. 2012-12-344 TRAVAUX PUBLICS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise des travaux d'entretien général ainsi que d'entretien des pneus de tracteurs pour un montant d'environ 5 400.00 \$ selon la demande du contremaître exécutant.

Adoptée

MICHEL BRODEUR

- Monsieur Brodeur mentionne que la Fête de Noël débute samedi le 8 décembre prochain.

ANDRÉ GARANT

RÉS. 2012-12-345 PUBLICITÉ GUIDE TOURISTIQUE 2013

Sur proposition de madame Louise Lafrenière Grenier appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une publicité dans le guide touristique pour 2013. Le coût est de 2 112.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2012-12-346 PARTY DES FÊTES POMPIERS

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement d'un montant de 500.00 \$ à l'Association des Pompiers pour leur party de Noël annuel.

Adoptée

- Monsieur le maire mentionne que la proposition de madame Claude Gauthier pour l'entretien du jardin sera adoptée en janvier 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Dix personnes assistent à la séance de conseil. Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Fonds de défense de la FQM
- Projet de règlement d'allocation de transition pour le maire
- Rapport de l'OBVRLY

RÉS. 2012-12-347 AJOURNEMENT

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité l'ajournement de la séance au 17 décembre à 20H30.

Adoptée

Levée de l'assemblée à 21H00.

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Dir. Générale Sec-trésorière

André Garant, maire